



**PROJET DE SERVICE DE
L'ASSOCIATION PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
VAL D'YERRES VAL DE SEINE
2018/2021**

Association loi 1901

Siège: 57-59, rue de la Grange - 91330 YERRES

Tel. : 01 69 83 80 83 - Mél : siege@laprev-vyvs.fr

Siret N° 47874906200012

SOMMAIRE

MISSION ET CADRE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	3
I Mission de la prévention spécialisée	3
II Modalités de fonctionnement et notions fondamentales.....	4
III Conception de l'acte éducatif en prévention spécialisée	6
IV Le travail récurrent développé par l'Association.....	14
L'ORGANISATION DU SERVICE	17
CONCLUSION	24

MISSION ET CADRE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

I. Mission de la prévention spécialisée

La prévention spécialisée est régie par un ensemble de textes :

- Arrêté interministériel du 04/07/1972 (JO du 13/07/1972) et ses circulaires d'application
- Article 40 et 45 du Code de la famille et de l'aide sociale
- Loi n° 86-17 du 16/01/1986 de décentralisation, art.9 (JO du 08/01/1986)
- Arrêté du 11/03/1986, art. 1 à 6 (JO du 14/03/1986)
- Schéma départemental

Ses missions consistent :

- À aller vers, à la rencontre de jeunes dans leur environnement en rupture ou en phase de rupture avec les systèmes et les institutions de droits communs.
- À prévenir les phénomènes d'inadaptation sociale sur un territoire donné.

Les décrets d'application relatifs à l'arrêté du 04/07/1972 déclinent les principes de la prévention spécialisée.

L'Association vise à être identifiée comme un interlocuteur spécifique et privilégié sur les problématiques des jeunes de 12 à 25 ans, exclus des systèmes (familiaux, scolaires, emplois, loisirs....)

La prévention spécialisée prend en compte le jeune dans sa globalité et son contexte de vie par des méthodes propres que sont le travail de rue, la présence sociale, l'accompagnement éducatif individuel et collectif avec, pour corollaire, la libre adhésion du jeune et le respect de l'anonymat.

Notre connaissance de l'environnement dans lequel évoluent ces jeunes est nécessaire à l'action.

II. Modalités de fonctionnement et notions fondamentales

Etablissement du socle commun

Le cadre de référence est un travail de réflexion et d'organisation de l'ensemble des salariés de l'Association permettant de fixer les bases communes de travail, chacun dans son rôle et sa mission. Ceci permet à chaque membre de l'équipe de fonder son action dans un même esprit, d'avoir une vision commune pour un travail cohérent avec les jeunes. Le cadre de référence est notre fil rouge dans le suivi d'un groupe ou d'un individu afin que celui-ci se réapproprie sa vie.

Il s'inscrit dans le cadre général des missions de prévention spécialisée dont le conseil Départemental de l'Essonne à la charge. La convention de maîtrise d'œuvre et le contrat d'objectifs définissent de manière contractuelle les critères d'habilitation des associations de prévention spécialisée.

L'Association souscrit pleinement aux principes contenus dans la charte départementale de la prévention spécialisée qui font eux-mêmes référence à l'arrêté de 1972. Nous considérons que ces principes constituent les fondements déontologiques de notre profession et, par conséquent, le cadre fondateur de notre intervention.

La libre adhésion

Elle permet de renforcer le concept de liberté individuelle. L'éducateur propose la rencontre, va vers, et utilise des outils comme par exemple le travail de rue, la présence sociale, les projets...

Le jeune a l'entière liberté d'adhérer ou pas à la relation éducative. Celle-ci ne se décrète pas. Il faut laisser le temps à la construction du lien indispensable à toute amorce d'accompagnement éducatif.

Le respect de l'anonymat

Il est indispensable à la rencontre. Il offre au jeune un espace de parole en toute confiance. L'objectif est de sortir le jeune de l'anonymat pour qu'il retrouve son identité et sa place au sein de la société. L'accompagnement des jeunes vers d'autres partenaires réinterroge les limites de ce principe.

Il est alors plus juste de faire référence au devoir de discrétion entre professionnels du champ social.

L'absence de mandat

Elle garantit le libre choix des actions éducatives de l'Association pour mener à bien ses missions.

La non institutionnalisation

La prévention s'appuie sur un diagnostic des besoins, d'un environnement qui est sans cesse évolutif.

Elle implique de repenser son cadre d'intervention et sa pratique afin de ne pas s'enfermer dans un fonctionnement. Cette non institutionnalisation doit permettre d'évoluer en fonction des jeunes accueillis. Elle demande une capacité de création des outils de rencontre et d'accompagnement des jeunes. La prévention n'a pas à se substituer aux dispositifs de droit commun mais bien de permettre un lien avec des jeunes qui n'y ont plus accès. Elle se doit de réinterroger ces mêmes dispositifs si nécessaires.

Le fait associatif

Les associations de prévention sont régies par la loi 1901, reconnues d'utilité publique. Elle garantit la possibilité de souplesse, d'adaptation, de réaction nécessaire à la prise en compte des missions de la prévention spécialisée.

Elle permet l'autonomie de fonctionnement, même si les fonds sont principalement voire exclusivement des fonds publics.

Le partenariat

La prévention a la volonté d'impulser une dynamique forte de partenariat. Celle-ci s'élabore dans le temps. Elle implique une connaissance et une reconnaissance mutuelles, des missions, des spécificités, des complémentarités et des différences.

Plus précisément, il s'agit de déterminer dans ce texte la manière dont nous les mettons en œuvre, ce qui constitue le lien professionnel entre les équipes et entre chaque professionnel amené à intervenir sur le terrain. Nous voulons que ce document éclaire nos pratiques en les rendant plus lisibles et compréhensibles en interne comme à l'externe

La mission de prévention spécialisée relève d'un mandat global et non nominatif. Elle intervient auprès des publics en difficulté là où les processus d'inadaptation sociale sont les plus avérés.

III. Conception de l'acte éducatif en prévention spécialisée

Il est nécessaire d'affirmer à quel point l'acte éducatif est au centre de notre intervention. Si ce dernier se situe souvent dans le faire et plus particulièrement dans le « faire avec », il faut souligner que ce n'est pas là que se situe l'essentiel de notre travail. Ainsi, il est bon de rappeler que les actions, les projets et les accompagnements ne sont que des outils au travers desquels se construit la relation éducative. L'importance de ce qui se joue dans la rencontre et dans la confrontation à l'adulte, les espaces de dialogue voire de conflits, les mécanismes de projection ou d'identification sont au cœur des préoccupations éducatives. Il s'agit bien pour l'éducateur d'être présent auprès de jeunes possédant peu ou pas de repères à l'adulte.

Dans cette rencontre, il ne peut donc être question d'imposer la relation éducative, celle-ci ne peut être que librement acceptée par le ou les jeunes, d'où le principe de libre adhésion qui est le préalable à toute démarche en prévention spécialisée. L'éducateur étant reconnu comme tel, la confiance qui lui est accordée sera elle-même tributaire de la fiabilité du comportement éducatif. En clair, un éducateur est dans l'obligation d'énoncer ce qu'il fait et de faire ce qu'il dit.

Ainsi, l'acte éducatif repose sur la capacité de l'éducateur à se poser à la fois en tant que professionnel et en tant que personne. En tant que tel, il peut soutenir, aider, accompagner mais il peut également refuser, s'opposer. L'utilisation du « non » renvoie au principe de réalité et permet un travail sur la frustration et le rapport à la loi. La relation de personne à personne est essentielle pour que se nouent les enjeux qui vont permettre l'élaboration d'une forme de contrat moral entre les jeunes et les éducateurs. Cette relation est bien sûr tempérée et retravaillée au sein d'une équipe qui peut et doit garantir la distance nécessaire dans l'exercice de cette mission.

La démarche éducative demande un engagement personnel et la conviction d'une possible évolution et cela quel que soit le degré d'inadaptation ou de difficultés repéré.

Eduquer, c'est d'abord être convaincu de sa propre capacité à croître, changer, évoluer, même si le contexte semble difficile. Il s'agit bien de s'impliquer dans un processus d'échange et de croissance mutuels.

Prévenir, c'est prendre la personne là où elle en est, avec ses moyens et ses difficultés, c'est aussi tenter d'infléchir les mécanismes qui viennent entraver le développement individuel sans pour autant penser ou agir à la place de l'autre. On éduque en fonction de ce que les gens sont et non pas en fonction de ce que l'on veut qu'ils deviennent.

La prévention spécialisée peut paraître difficile à appréhender du fait même de son aspect « polymorphe ». En effet, aller vers les jeunes en « rupture » exige quelquefois de trouver d'autres chemins pour les rencontrer là où ils sont, d'où le côté non institutionnel d'une démarche souvent mal comprise. Parfois, l'éducateur adopte une posture décalée, quelquefois « iconoclaste » qui dérange des pratiques institutionnelles.

L'observation

C'est le corollaire indispensable de l'intervention en prévention spécialisée, que ce soit lors de la période d'implantation des équipes ou, plus tard, dans la perspective de réajustements de l'action éducative. Regarder, écouter, observer sans forcément s'impliquer directement sur le plan éducatif. Voilà bien l'une des tâches la moins bien comprise dans notre métier. Et pourtant, si éduquer revient souvent à se poser les bonnes questions, celles-ci ne peuvent être que le résultat d'une observation constante. Connaître les mécanismes qui régissent les groupes humains dans un environnement spécifique, savoir lire les signes qui annoncent un événement ou un changement sont autant d'outils au service d'une meilleure compréhension de ce qui participe aux mécanismes d'exclusion. Tous les quartiers où nous travaillons héritent d'une histoire spécifique, singulière, à laquelle est attachée une certaine image. La réalité est bien souvent plus complexe et il nous faut en comprendre les mécanismes et en décrypter les symboles. Nous nous apercevons ainsi que si le « corps social » réagit de manière irrationnelle, c'est souvent parce que l'imaginaire et l'émotion sont de puissants leviers. L'analyse rationnelle est par conséquent insuffisante pour comprendre, il faut que les éducateurs possèdent un minimum d'empathie pour ressentir ce qui anime un groupe social.

Nous sommes amenés à travailler dans des environnements fragiles où les équilibres sont souvent instables. Par conséquent, l'interventionnisme peut avoir, à cet égard, des conséquences incalculables dans la mesure où il peut mettre en péril certains liens sociaux sans pour autant être en mesure de proposer une alternative satisfaisante. Les éducateurs sont tolérés à partir du moment où ils comprennent que cet environnement n'est pas le leur et que l'action prématurée peut entraîner l'anéantissement de mois, voire d'années d'efforts.

Travail de rue ou présence sociale

Entre l'image d'Epinal de « l'éduc de rue » et celle plus aseptisée du « technicien de la relation », le concept du « travail de rue » est en quête d'une image à la fois consensuelle et porteuse de sens. Si tout le monde s'accorde pour dire que l'originalité de la prévention spécialisée réside, en grande partie, sur la capacité des éducateurs de rue à « aller vers... », les réalités que masque ce concept sont très différentes selon les équipes et les associations. Il y a derrière un même langage une multitude de comportements voire de méthodes qui sont autant de « marques de fabrique » des équipes de prévention.

Ainsi, il semble nécessaire d'exprimer, au-delà du concept même, comment « Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine » se positionne sur ce que recouvre cette approche spécifique, sur les modalités de sa mise en œuvre et la place qu'elle prend au sein de notre travail quotidien.

Faute de meilleures définitions, nous alternerons souvent les termes de travail de rue, d'aller vers, de présence sociale dans la mesure où chacun d'entre eux permet un angle d'approche et une sensibilité différents.

Le travail de rue

Directement inspiré des années 70, ce concept est, soit complètement abandonné par certains car trop connoté et un brin suranné, soit porté comme l'étendard des seules vraies valeurs de la prévention spécialisée. S'il est vrai que la prévention spécialisée porte en elle une capacité et quelquefois une obligation de se réinventer en fonction des endroits où elle s'exerce, il est vrai que le langage et la communication qui en découlent n'ont pas forcément évolués.

L'Association reste attachée à ce concept qui traduit l'idée d'être là où est la vie de la Cité et principalement là où se retrouvent ceux qui sont inscrits dans la marge et par conséquent dans la rue. Cette notion très urbaine de notre métier se concilie mal dans des milieux où la rue n'est pas le lieu où se manifestent le plus les exclusions.

La notion de travail renvoie au mandat global qui est le nôtre et au fait que l'éducateur n'est pas un simple badaud. La régularité de sa présence, les liens qu'il entretient avec la population, les observations (son diagnostic) qu'il en rapporte et, surtout, cette démarche qui le pousse à aller vers constituent le terreau dans lequel va s'ancrer le travail de toute une équipe.

La présence sociale

Ce vocable est plus récent et s'oppose quelquefois au concept de travail de rue. Pour nous, il n'y a pas d'opposition mais bien une complémentarité dans ce que traduisent ces deux expressions. La présence sociale offre un spectre plus large dans la manière « d'aller vers », car on identifie tous les endroits où les jeunes peuvent être potentiellement présents, ce qui nous éloigne de la « rue » à proprement parler. Nous lui reprocherons son côté plus « statique » qui ne traduit pas complètement le travail réalisé. Paradoxalement, la notion de présence sociale est beaucoup plus floue et ne distingue pas l'éducateur en prévention spécialisée des autres acteurs sociaux. Nous préciserons, chaque fois que possible, le type de présence sociale, qu'elle soit informelle ou plus organisée.

Le travail sur le milieu

Prévenir, c'est aussi tenter d'infléchir les mécanismes qui produisent l'exclusion en intervenant sur le milieu ou l'environnement immédiat des populations les plus en difficulté. Là encore, il ne s'agit pas de se substituer à l'existant mais bien de tout mettre en œuvre afin de donner ou de redonner l'initiative à « l'autre ». L'une des questions récurrentes porte sur la légitimité de l'intervenant. Lorsque l'on a correctement répondu à cette question, on s'aperçoit que le travail éducatif consiste à redonner une légitimité à ceux qui, bien souvent, la refusent ou l'on abandonnée.

Tenter d'influer sur les processus d'exclusion dans un milieu donné demande, d'une part, de connaître l'environnement institutionnel et associatif et, d'autre part, de côtoyer la réalité vécue par les populations concernées.

La prévention spécialisée doit être en capacité d'interagir en faisant remonter ses observations et ses propositions. Celles-ci sont souvent le résultat de phénomènes d'inadaptation récurrents rencontrés dans nos pratiques et pour lesquels nous sommes le plus souvent démunis. Par exemple, nous sommes de plus en plus confrontés aux difficultés d'accès au logement de jeunes qui ne relèvent pas normalement de la prévention. L'accélération d'une certaine précarisation de la jeunesse dans cette difficulté d'accès au logement fait partie des indicateurs que nous nous devons de faire remonter.

Cet exemple illustre bien la nécessité d'intervenir à une échelle plus importante pour appréhender cette problématique dans sa globalité et tenter d'élaborer des solutions adaptées. La prévention spécialisée ne peut seule lutter contre les phénomènes d'exclusion et doit donc interpeller l'ensemble des acteurs concernés. Elle s'inscrit dans une volonté politique forte de transformation de la « Cité ».

L'éducateur, l'équipe

L'image de l'éducateur de rue est souvent associée à celle d'une personne solitaire se fondant dans le paysage. Un être « hybride » capable de parler le langage des jeunes et de les apprivoiser.

Cette croyance, fortement induite par des pratiques qui ont eu droit de cité à une époque, placent l'éducateur comme un « chef de bande », un leader positif et bienveillant, capable de remettre les personnes les plus déviantes sur le droit chemin.

Notre Association tient à se distancier de cette image romantique, certes séduisante mais combien réductrice de l'éducateur de prévention. Si la relation duelle est essentielle dans la construction du lien éducatif, celui-ci reste avant tout porteur d'une dynamique d'équipe, dans laquelle son travail trouve sa cohérence.

Bien sur, la capacité de l'éducateur à exister dans un milieu donné repose sur des qualités personnelles qu'il faut mettre en valeur sans oublier que la « toute puissance » et l'isolement sont synonymes de danger tant pour les personnes concernées que pour les professionnels.

Aussi, l'éducateur aura recours chaque fois que nécessaire aux outils que lui propose l'ensemble de l'équipe, comme le travail en binôme, dans les différents aspects de son travail (présence sociale, entretiens, accompagnements, analyse des pratiques...) afin de faciliter les relais dans les équipes et d'amener une distanciation salutaire dans la relation aux jeunes.

Ce travail à deux ne doit pas pour autant devenir systématique au risque de faire écran à la nécessaire implication de l'éducateur dans une relation duelle. Là encore, tout est question de dosage.

Ce type de travail sera privilégié, voire indispensable dans les entretiens concernant les mineurs et notamment ceux de moins de quinze ans.

Accompagnement individuel ou suivi éducatif

Quelle que soit la terminologie adoptée, que l'on parle de suivi, d'accompagnement ou de prise en compte, il s'agit bien de préciser ce que nous mettons derrière les mots.

Contrairement à bien des institutions qui interviennent dans le champ du social, nous concevons la notion de suivi ou d'accompagnement à partir du moment où nous considérons qu'il y a une véritable relation éducative. En clair, la notion de démarches engagées pour la résolution de tel ou tel problème ou la présence d'une demande explicite n'est pas suffisante pour définir la notion de suivi ou d'accompagnement.

C'est pourquoi nous précisons, chaque fois que possible, la nature de cet accompagnement en indiquant s'il s'agit d'un accompagnement centré sur la relation, l'aide au projet individuel ou collectif, la résolution d'une ou plusieurs problématiques. Nous nous intéresserons aussi à la durée voire la périodicité du travail engagé. En fait, ces notions renvoient à la fois à des critères objectifs et subjectifs, la frontière qui détermine si une personne est vraiment prise en compte sur le plan éducatif peut varier d'un éducateur à l'autre en fonction du degré d'implication du jeune et du ressenti de l'éducateur. C'est pourquoi le retour en équipe est indispensable afin de délimiter les contours de cet accompagnement et d'en évaluer les effets. En résumé, si la relation éducative est la condition qui permet d'évaluer la pertinence d'un « suivi » nous considérons qu'il y a plusieurs types d'accompagnements qui peuvent se cumuler. La notion de suivi renvoie à l'idée de durée et pour tout dire de parcours avec ses ruptures, ses reprises et tous les aléas qui peuvent émailler une vie. Nous « suivons » l'évolution d'une situation et le devenir des personnes, quelles que soient les démarches engagées et les résultats obtenus.

La notion d'urgence

Nous avons coutume de dire qu'en prévention spécialisée, il n'y a pas d'urgence. Beaucoup de travailleurs sociaux partagent cette conception et pourtant la réalité démontre bien souvent le contraire. Face à des personnes désemparées, touchant le fond et privées de tout secours, il est bien difficile de ne pas réagir, de ne pas tenter de résoudre le ou les problèmes repérés.

Savoir déchiffrer l'urgence...

Il s'agit, dans un premier temps de déterminer le degré d'urgence d'une situation. En effet, il y a une grande différence entre ce que nous considérons comme urgent et ce qui l'est réellement pour la personne. L'urgence commence souvent là où s'arrête la capacité de l'éducateur à supporter tel ou tel aspect d'une situation. Cette notion a donc tendance à varier en fonction de l'histoire et du vécu de celui ou celle qui y est confronté. Ainsi, en répondant trop rapidement à une situation, nous passons bien souvent à côté de l'essentiel et il n'est pas rare d'être confronté à la même situation pour la même personne quelques mois plus tard. D'où l'importance de ne pas confondre le symptôme avec le mal et de ne pas s'engouffrer dans une démarche d'aide sous prétexte « qu'il faut bien commencer par quelque chose... ».

Il est bien question, dans cette approche éducative, de distinguer l'écoute et la prise en compte de la personne de la démarche d'aide, voire de la prise en charge. Le risque est important puisqu'il aboutit quelquefois à un résultat inverse de celui recherché. Dépossédée de sa capacité à agir sur sa propre vie, la personne peut se retrouver à la remorque de dispositifs plus ou moins complexes mais qui tous participent à sa disqualification. L'éducateur en prévention spécialisée doit donc veiller à ce que ce processus ne s'enclenche pas ou, tout du moins, d'en limiter les effets.

L'urgence a tendance à nous faire oublier le temps nécessaire à la construction de la relation, elle peut ainsi faire écran à l'implication éducative en mettant en avant des démarches toutes plus complexes et importantes les unes que les autres.

L'accompagnement

Très souvent, les premières sollicitations se traduisent par une demande d'aide. Cela peut être, « aidez-moi à trouver du travail ! » ou bien « trouvez-moi un logement ! » etc.

Il faut distinguer l'aide au projet individuel ou collectif de celle qui consiste plus généralement à trouver une réponse immédiate à un problème donné. Ainsi, il est très difficile de refuser d'aider quelqu'un qui n'a pas mangé correctement depuis plusieurs jours, et d'autant plus s'il s'agit d'un mineur.

Il est question, dans tous les cas, de mesurer l'importance et le degré d'urgence devant lequel nous nous trouvons, car nous avons l'obligation légale, comme tout un chacun, de porter secours et assistance aux personnes en danger. Toutefois, le professionnalisme de l'éducateur l'amène systématiquement à mettre la situation en perspective car nous ne sommes ni des prestataires de service ni un organisme caritatif. Dans une société où la consommation traverse tous les champs d'activité, nous nous efforçons de rompre avec certains usages qui s'apparentent à de l'assistanat. Alors que la personne concernée aura tendance à nous demander de résoudre son problème le plus rapidement possible, nous l'« accompagnerons », dans la mesure du possible, à mettre en œuvre et à mobiliser sa propre capacité à résoudre ses difficultés. Le fondement de toute démarche éducative s'appuie sur la capacité à redonner l'initiative aux personnes concernées de manière à rompre avec la spirale de l'échec.

Quelle soit de nature (financière, technique etc.), l'aide doit rester ponctuelle et exceptionnelle. Elle peut permettre de résoudre un problème à un moment donné tout en donnant une opportunité de nouer une relation. Pour autant, sa systématisation rend tout discours éducatif inopérant et hypothèque la relation. Cette notion doit donc être manipulée avec une extrême précaution.

La position éducative doit être ferme et sans ambiguïté, c'est une condition sine qua non pour que l'éducateur soit respecté. La démarche d'aide ne peut être, en soi, remise en cause, elle est une étape possible et quelquefois inévitable dans le processus de construction de la relation éducative. Il convient simplement de lui donner une juste place dans l'accompagnement éducatif.

L'accompagnement dans les démarches

Qu'elles soient individuelles ou collectives, les démarches engagées par les équipes sont toujours le produit de demandes implicites ou explicites. Là aussi, il convient de rappeler qu'elles ne sont pas une finalité mais le moyen d'aller plus loin dans la relation éducative.

A ce titre, elles peuvent être interrompues si l'équipe éducative estime qu'elles ne sont pas justifiées au regard de l'intérêt éducatif. Si ce dernier est inexistant, l'éducateur tente de trouver les relais nécessaires. Inversement, l'éducateur peut estimer qu'il est important de conserver l'initiative d'un accompagnement alors que des relais sont possibles, tout est question d'appréciation de la situation, il ne peut y avoir en la matière de réponse systématique.

L'accompagnement ne signifie pas que l'on fasse à la place mais bien que l'on mette la personne en situation de faire, et cela de la manière la plus autonome possible. A titre d'exemple, même si il est plus pratique et plus rapide de prendre la voiture pour effectuer une démarche, l'éducateur peut privilégier l'utilisation des transports en commun si ceux-ci permettent d'effectuer un travail sur l'autonomie.

Le partenariat

On pourrait presque dire que le partenariat, c'est ce qui reste une fois que l'on arrête d'en parler. Souvent mis en avant comme l'incontournable cheville ouvrière du travail social, il est aussi l'arbre qui masque la forêt. Car il ne s'agit pas seulement de le nommer pour qu'il existe et parce qu'il est tributaire de l'action menée au quotidien par les acteurs de terrain. Trop souvent, en effet, la conception du partenariat se résume à vouloir faire exécuter par l'autre une partie des missions que l'on ne peut ou veut assumer. Alors que le véritable partenaire devrait être celui que l'on reconnaît dans ses missions propres ; certains ont tendance à considérer que le partenariat s'exprime d'autant mieux qu'il va dans le même sens que soi.

Si les finalités globales de chacun des acteurs se rejoignent parfois, cela n'est pas toujours le cas et nous considérons qu'être partenaire, c'est aussi respecter les limites de l'autre, et qu'une véritable collaboration doit permettre de délimiter des champs d'intervention. C'est pourquoi nous nous opposons à toute instrumentalisation de la prévention spécialisée car elle ne peut se résumer à une simple sous-traitance d'une commande sociale. L'intérêt éducatif peut être incompatible avec une autre démarche quel qu'en soit son intérêt immédiat. Le fait que nous nous démarquions à un moment donné ne signifie pas un rejet du partenariat mais une position légitime et respectable en fonction des missions qui sont les nôtres.

Quoi qu'il en soit, la prévention spécialisée à l'obligation d'articuler ses missions avec celles des autres acteurs, d'autant que la multiplicité de ces derniers entraîne inévitablement un chevauchement des champs d'intervention. Nos équipes veilleront, chaque fois que possible, à ce que cela n'aboutisse pas à une confusion des genres ou à des interventions redondantes.

Le partage de l'information

Depuis quelques années, il semble que le partage de l'information soit considéré comme une panacée ; tout se passe comme si le fait de savoir était une condition indispensable à l'efficacité des missions de chacun. Nous pensons qu'il n'en est rien et que, bien souvent, la connaissance d'une information peut être un frein dans l'approche éducative, et principalement dans ce qui constitue notre travail basé sur la rencontre. Cela ne veut pas dire que nous conservons jalousement des informations qui peuvent être utiles à la personne concernée, bien au contraire ; simplement, nous ne divulguons, avec l'accord de celle-ci, que les informations strictement nécessaires dans un cadre donné. Là encore, tout est question d'appréciation, nos partenaires doivent comprendre que nous ne cachons pas des informations par plaisir mais que cela correspond à la fois à un cadre déontologique et à un souci d'efficacité de nos missions.

La conduite de projets en prévention spécialisée

Que ce soit sur le plan individuel ou collectif, la conduite de projets permet aux équipes d'interagir avec le milieu. Le choix des projets peut être très variable d'une équipe éducative à l'autre, et peut être en amont ou en aval de l'accompagnement éducatif. D'une manière générale, ces outils que sont les projets permettent aux éducateurs de se projeter en rassemblant les matériaux qui vont leur permettre d'exister dans un environnement donné.

Ils ont donc une importance capitale dans la mesure où ils vont jalonner une histoire commune avec les habitants.

C'est sans aucun doute dans ce cadre de travail que s'exprime le mieux l'aspect artisanal de notre métier. Nous veillerons à ce que ces projets restent de dimension raisonnable et connectés à une réalité de territoire. Les projets doivent être au service d'une démarche éducative et non pas le contraire. Nous serons vigilants à ne pas reproduire ce qui existe déjà et à privilégier les initiatives locales. Il ne s'agit pas, pour Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine, de faire de la prévention « vitrine » au risque d'oublier que notre action est en premier lieu une action quotidienne de terrain.

Sur le plan méthodologique, les éducateurs sont référents des actions qu'ils conduisent en accord avec la direction. Chaque projet, chaque action fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation particulière sur le plan éducatif et financier. Ils pourront ou non associer un ou plusieurs partenaires, ce qui pourra donner lieu à des conventions spécifiques.

L'évaluation

Elle fait partie de notre travail à chaque niveau d'intervention et pas seulement en fin d'action ou en fin d'année. Plus qu'une étape, il s'agit véritablement d'une manière de travailler sans laquelle nous ne pouvons pas réajuster notre travail. En effet, chaque éducateur, chaque équipe doit interroger sa pratique à intervalles réguliers, de manière à mesurer l'impact de son action. Le travail d'équipe est à ce niveau indispensable afin d'apporter le recul nécessaire à cette évaluation. Nous considérons que l'évaluation ne peut se mesurer aux seuls critères de réussite de nos interventions, que ce soit dans la résolution des problèmes ou dans la conduite d'actions. Le risque est de réduire la pertinence de notre intervention à un simple catalogue d'actions ou de suivis plus ou moins réussis. Pour nous, l'évaluation doit principalement porter sur les objectifs poursuivis et leur niveau de réalisation, ce qui ne nous empêchera pas de restituer tous les indicateurs qualitatifs et quantitatifs permettant d'apprécier le travail réalisé par les équipes.

IV. Le travail récurrent développé par l'Association

Certains principes comme la tolérance et la citoyenneté traversent l'ensemble de notre action éducative. Au-delà des spécificités de tel ou tel territoire, ce sont de vrais enjeux de société qui se manifestent de manière transverse au sein de la population. La prévention spécialisée ne peut échapper à ce mouvement générationnel, et il lui revient de distinguer ce qui relève d'une spécificité locale et/ou individuelle de ce qui constitue les grands enjeux de l'éducation. Nous assistons à de profondes mutations qui viennent impacter la collectivité dans son ensemble et, a fortiori, ceux qui sont les plus fragiles. Notre travail consiste, d'une part, à agir au plus près de ces réalités émergentes et, d'autre part, à mobiliser les ressources de la collectivité afin de prévenir et d'endiguer ces phénomènes.

Les conduites à risque, une façon d'exister

La problématique de l'alcoolisation des plus jeunes est évoquée comme une préoccupation principale. Cette problématique génère une angoisse des adultes, démunis face à un phénomène qui semble prendre de l'ampleur.

La conduite à risque est une mise en danger de soi-même ou d'autrui de façon consciente ou inconsciente. De nouveaux phénomènes de regroupement et de conflits entre groupes constitués de personnes de plus en plus jeunes apparaissent. Ces événements empreints d'une grande violence sont souvent vécus comme « des jeux » vis-à-vis desquels les intéressés semblent ignorer la notion même de danger. La communication par le biais des nouvelles technologies contribue à la rapidité de ces rassemblements. Nous nous interrogeons sur la nature de ces nouvelles formes de violence, leurs causes et les conséquences. Si le processus de construction identitaire de l'adolescence s'exprime souvent par un rejet de l'autorité, voire même des symboles de cette autorité (parents, professeurs, police...), il semble que nous assistions à « une mutation du comportement des jeunes » et à la banalisation d'une violence parfois extrême.

Le travail des éducateurs consiste notamment à accompagner le jeune dans la prise de conscience de comportements inadaptés par le questionnement permanent de la responsabilité engagée. Ce travail est important car il mobilise les ressources individuelles. Toutefois, il ne peut prendre tout son sens que s'il s'accompagne des changements nécessaires dans l'environnement dans lequel le jeune évolue. C'est pourquoi il est fondamental de pouvoir porter cette réflexion à un niveau élargi, de manière à mobiliser l'ensemble des partenaires concernés. Seule une réponse collective permettra de répondre de manière adéquate à des phénomènes qui prennent leur source au sein de la collectivité.

Garçons, filles, une façon d'être

Nous nous interrogeons également sur une possible mutation des « comportements sexuels », qui viennent souvent en contrepoint d'une préoccupation sociétale vis-à-vis des problématiques de harcèlement, de sexisme et, plus généralement, de ce qui concerne le respect des droits d'une personne à disposer de son propre corps. Cela se manifeste parfois par des actes occasionnels tarifés d'adolescentes ou d'adolescents en situation ou à risque prostitutionnels. L'évolution du langage, le prosélytisme de certains médias, les modes vestimentaires, l'utilisation d'Internet contribuent à une banalisation du « sexe », voire à une surenchère dans la provocation. Il en résulte une attitude décalée et souvent équivoque où se mélange la volonté de plaire, de séduire et l'abandon de soi dans des comportements où les limites sont peu ou mal perçues. Le rapport à son propre corps, la connaissance de l'autre, l'échange avec des adultes sur des sujets qui restent souvent et paradoxalement tabous dans les familles sont autant d'éléments qui devraient permettre de mettre une certaine distance et de prévenir des comportements déviants.

La scolarité, un enjeu

S'il est avéré que l'école joue un rôle fondamental dans la socialisation des jeunes, nous sommes amenés à constater que la période de fin de cycle au collège correspond bien souvent, pour les élèves les moins adaptés, à une accélération du processus de « désocialisation ». Plus tout à fait à l'école et souvent trop jeunes pour intégrer d'autres dispositifs, ces élèves ne tardent pas à rejoindre le cortège de ceux pour qui on ne trouve plus de solution. Le constat d'échec et l'incapacité de se projeter à court terme entraînent bien souvent une démission pure et simple et un repli vers d'autres solutions que l'on pourrait qualifier de plus « faciles ». Or, cette période de dépression entraîne inévitablement une rupture avec la plupart des dispositifs qui seraient à même de proposer d'autres alternatives.

D'autant que nous savons que les jeunes qui sortent de l'école ont un niveau de qualification très faible¹ et peuvent être vite attirés par une activité parallèle dans les quartiers et l'argent « rapide ».

Vivre ensemble c'est tout

La diversité pluriethnique et la configuration urbanistique nous permettent de penser que les échanges culturels sont garants du mieux vivre ensemble.

En effet, la culture et le loisir sont des moyens d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale.

¹ (niveau inférieur ou égal à VI et V bis Sortie en cour de 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire soit de la 6^{ème} à la 3^{ème}- Niveau V abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale)

L'intolérance peut prendre la forme d'une marginalisation des groupes vulnérables et de leur exclusion de toute participation à la vie sociale et politique, aussi bien que celle de la violence et de la discrimination. L'éducation est le moyen le plus efficace de prévenir l'intolérance et d'encourager par la connaissance, l'ouverture d'esprit, la communication et la liberté de pensée.

Cette recherche de l'harmonie dans la différence est une base à la relation éducative permettant les échanges qui favorisent la découverte et la reconnaissance de l'autre.

De cette reconnaissance mutuelle peut découler une prise de conscience des problèmes ou préoccupations de chacun.

Des moments vécus tant dans les échanges artistique, sportif ou culturel favorisent la rencontre et l'échange, ce qui enrichit les liens familiaux et sociaux.

Les éducateurs, en encourageant l'accès à la culture et aux loisirs comme support éducatif pour créer du lien, renforcent l'ouverture sur l'extérieur, la créativité, la valorisation de soi.

La citoyenneté, être acteur de son devenir

Les incivilités, comme par exemple les ordures, les graffitis les dégradations des parties communes sur une partie de l'habitat collectif, sont autant de symptômes du déficit de citoyenneté. Un certain nombre d'adolescents peuvent basculer vers la marginalisation, l'exclusion et peuvent se désintéresser de leurs devoirs et obligations de citoyens. Ces comportements s'enracinent dans un milieu où ce sont les adultes eux-mêmes qui délaissent l'espace et l'intérêt collectif au profit du chacun pour soi.

La citoyenneté se traduit par la participation à la vie publique à travers l'école, la famille, les mouvements associatifs et les espaces de réflexion et d'échange.

La liberté et le respect en sont les principaux fondements. Les droits et les devoirs du citoyen sont complémentaires et indissociables. Dans le rapport entre le sujet et son environnement, la citoyenneté s'applique, se vit et n'attend pas d'être décernée.

En tant que citoyen, chacun peut apporter son opinion, ses idées et ses solutions tout en respectant celles des autres.

Nous pouvons tous participer au bien commun de la collectivité en homme libre, responsable et respectueux des autres, et ce quelle que soit son origine, son sexe, sa culture.

Enfin, la citoyenneté est d'autant plus ressentie qu'elle s'accompagne de la prise de conscience que le bien-être et l'intégrité de l'autre sont essentielles à l'épanouissement de chacun.

C'est principalement sur ce principe d'altérité que l'équipe éducative veut contribuer à forger la conscience citoyenne des jeunes en proposant des mises en situation où celle-ci peut « prendre corps ».

Ainsi, nous pourrions proposer, encourager, soutenir des projets concernant la sensibilisation à la protection de l'environnement, la participation à des actions humanitaires ou citoyennes, des manifestations concernant la santé ou la prévention des risques, des actions à vocation intergénérationnelle impliquant les habitants.

L'ORGANISATION DU SERVICE

Objectif

Définir les modalités de mise en œuvre du projet associatif et du projet éducatif de l'Association de Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine.

Philosophie

Le projet de service doit soutenir, organiser, permettre la réalisation du projet éducatif. Dans cette approche, l'organisation du travail est pensée avec et pour ceux à qui elle est destinée, c'est-à-dire les professionnels. L'éducateur est considéré comme l'artisan du travail éducatif, celui ou celle qui va nourrir la réflexion à partir de l'expérience cumulée du terrain. Il faut donc lui donner tous les moyens lui permettant de s'impliquer auprès des publics les plus difficiles. A cet effet, la direction propose différentes solutions afin de donner un cadre de travail satisfaisant pour la réalisation des missions qui sont confiées à l'Association.

L'organisation fonctionnelle du service doit également permettre de gérer l'interface entre les différents niveaux de gestion de la structure :

- Entre le bureau de l'Association et l'équipe de direction
- Entre l'équipe de direction et les équipes
- Entre l'Association et les organismes de tutelle ou les institutions

Une volonté de transparence

Tout en conservant les spécificités de notre mode d'intervention, nous souhaitons aboutir à une lisibilité de notre travail et cela quel que soit le niveau :

- Comptable et financier, car notre Association n'a rien à cacher sur l'utilisation des fonds publics
- L'organisation interne, car il est important de connaître le « mode d'emploi » de la conception du mode de gestion de l'Association et des équipes
- Les modalités d'intervention qui en découlent
- Les références éducatives qui fondent un socle commun, autour duquel s'articule le projet éducatif
- L'évaluation qui est une part intrinsèque de notre travail, sans laquelle l'action éducative perd tout son sens

Le bureau de l'Association

Le bureau de l'Association travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction. Composé d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de leurs adjoints, il est l'interface entre le fonctionnement de l'Association et celui des équipes. En tant que tel, il joue un rôle essentiel et interfère nécessairement avec celui de l'équipe de direction.

Il est donc nécessaire de clarifier le rôle de chacun au regard des délégations qui lui sont confiées. Si la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement du service est exclusivement de la compétence de la direction, les décisions de gestion de l'Association sont, quant à elles, de la responsabilité du bureau qui agit lui-même par délégation du Conseil d'administration.

Sur le plan financier

La liberté de manœuvre de la direction est plafonnée ; les placements, les investissements ou toute opération engageant la responsabilité de l'Association sont gérés par les membres du bureau ayant la signature sur les comptes (en l'occurrence : le président, le vice-président, le trésorier, le trésorier adjoint), conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'Association.

Le bureau n'intervient pas au niveau de l'encadrement des activités et de la gestion de la mission éducative qui sont placés sous la responsabilité du directeur. Conformément au règlement intérieur, le président valide le recrutement du personnel effectué par le directeur ; ce dernier est habilité à gérer l'ensemble du contrat de travail et peut être amené à prononcer toute sanction disciplinaire à l'encontre des salariés. Le président étant responsable de l'exécution du contrat de travail est seul habilité à valider une procédure de licenciement.

Une équipe de direction

L'équipe d'encadrement est constituée d'un directeur, d'une directrice adjointe et d'une cheffe de service qui partagent un certain nombre de tâches. En effet, nous considérons que la gestion administrative, l'animation des équipes, la gestion de projets et la représentation auprès des partenaires et des instances décisionnelles nécessitent des relais et une véritable complémentarité. La direction anime et gère le projet dans son ensemble avec le souci d'être au plus près du « travail de terrain ». Elle doit donc être en prise avec la réalité quotidienne des professionnels afin d'adapter la réponse institutionnelle. La cohérence et la rigueur du dispositif technique et administratif doivent répondre à celles des actions menées par les équipes. La direction veut impulser des orientations claires en termes d'approche sociale tout en définissant un cadre adapté aux missions éducatives.

Le siège administratif de l'Association reste à Yerres, 57-59, rue de la Grange (91330). Les fonctions administratives y sont assurées par une Assistante de direction sous la responsabilité du Directeur.

Un modèle semi-directif et très participatif

Chaque fois que possible, l'équipe de direction associe les salariés aux décisions qui les impliquent. En effet, nous ne pouvons prétendre que l'éducateur est à la base du travail de prévention et penser une organisation où il n'aurait ni droit de parole ni droit de regard. C'est pourquoi nous considérons les professionnels comme des collaborateurs de premier plan, responsables et impliqués et, par conséquent, intéressés par tous les aspects de la vie de l'Association.

Cela se traduit concrètement par l'organisation de débats et de discussions internes, par une information et une transparence du fonctionnement de l'Association et du service.

Pour autant, l'organisation d'instances représentatives et consultatives renvoient à la position de chacun et à la fonction hiérarchique de l'équipe de direction qui conserve un rôle décisionnel, notamment pour ce qui concerne la gestion des contrats de travail, l'affectation des dépenses, la préparation des budgets, l'engagement auprès des partenaires ou des institutions. Il ne s'agit pas de mélanger les rôles, les statuts et les fonctions mais de permettre l'expression des compétences de chacun dans un souci de complémentarité.

Une conception administrative particulière

Elle est particulière car elle se veut au service du projet. Dans cet esprit, le bureau et l'équipe de direction mettent en œuvre le fonctionnement de service le plus adapté. Au-delà de l'aspect décisionnel, du dossier budgétaire et de la gestion des ressources humaines, il s'agit bien d'animer des équipes, de co-construire un projet éducatif qui doit s'adapter à des réalités en perpétuel changement. L'organisation en pôles et en points de proximité permet d'allier une vision territoriale globale à une indispensable proximité. Dans l'esprit, nous gardons l'idée d'une seule équipe à partir de laquelle nous déclinons des références (sites, projets, accompagnements).

Cette vision élargie doit permettre les adaptations et la souplesse nécessaires, que ce soit dans la gestion des ressources humaines et/ou dans la mise en œuvre de projets qui peuvent avoir un caractère local ou transversal, global ou spécifique.

L'organisation de travail des équipes

Celle-ci doit prendre en compte plusieurs éléments indispensables :

- Le respect du cadre légal de travail
- La mise en œuvre de moyens et de conditions adaptés aux missions
- Le suivi et l'évaluation du travail
- La capacité à maintenir un certain niveau de souplesse, de réactivité et de créativité
- Le renforcement d'une implication locale et d'une vision territoriale
- Le développement des actions transversales
- Une mise en place de référence pour les éducateurs

Référence

Chaque éducateur est responsable de ce qu'il engage au niveau de l'équipe, de la direction et de l'Association. En échange, l'équipe d'encadrement met tout en œuvre pour épauler et soutenir les éducateurs dans leur mission en veillant, de manière continue, à la cohérence entre les actions menées, le projet de service et le projet associatif.

La désignation d'éducateurs référents dans le domaine éducatif ou dans le domaine logistique nécessaire au bon déroulement de l'activité permet d'une part : de mobiliser et développer les compétences des éducateurs et d'autre part : de créer des points d'ancrage par compétence (personne ressource) vis-à-vis des autres éducateurs comme par exemple pour les chantiers éducatifs ou l'éducation nationale. Cette notion est particulièrement importante concernant l'accueil des stagiaires ou de nouveaux professionnels.

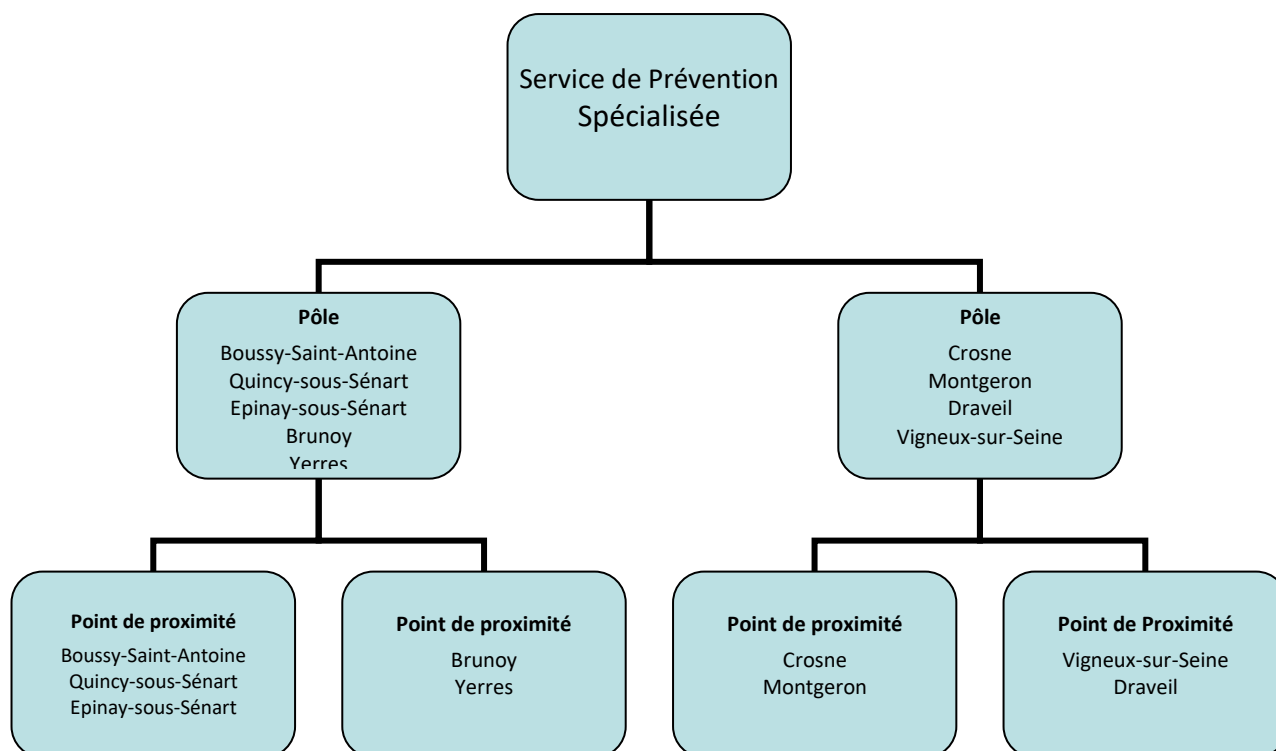
Une équipe élargie

Car nous sommes bien sur une cohérence de territoire avec des problématiques transversales. La mise en commun de moyens mais aussi de l'expérience permet à la fois des souplesses dans l'organisation du travail mais aussi un partage de l'expérience et, au-delà, de l'expertise. En effet, le projet de Prévention spécialisée Val d'Yerres Val de Seine ne se résume pas à une simple compilation de projets, si pertinents qu'ils puissent être, respectivement, au niveau local. L'ensemble des équipes se retrouve autour d'un projet et d'une organisation globale. La mise en perspective élargie du travail de chacun évite ainsi le phénomène « d'enlèvement » des petites équipes en réinterrogeant leurs pratiques.

Une dynamique de projets transversale.

Plus simplement, l'intérêt d'une mise en commun permet l'élaboration de projets plus ambitieux qui font appel à des compétences, qui sans cela, seraient dispersées.

Une organisation par pôle et point de proximité



L'organisation et l'animation des équipes correspondent à la double contrainte d'avoir un service de prévention à l'échelle du territoire de la communauté d'Agglomération et, en même temps, de s'inscrire dans une proximité locale nécessaire aux missions de la prévention. Pour ce faire, l'animation des équipes se décline de la façon suivante :

- Une rencontre institutionnelle mensuelle, animée par le directeur,
- Une rencontre hebdomadaire pour chaque pôle animée respectivement par la directrice adjointe et la cheffe de service

Cette organisation permet à la fois d'éviter le « saupoudrage » de l'action éducative en permettant une véritable organisation interne des équipes. Pour ce faire, nous souhaitons avoir des équipes de proximité d'au moins cinq éducateurs afin de faciliter la continuité de l'action éducative.

Car le travail de prévention spécialisée est un travail de proximité, de « voisinage », qui nécessite une présence régulière. C'est donc une organisation de travail spécifique qui peut seule répondre aux spécificités d'un secteur. Chaque équipe, accompagnée en cela par la direction, élabore son propre projet et ses stratégies en réponse aux observations, aux diagnostics et aux analyses qui en découlent. Ces organisations sont par nature évolutives puisqu'elles sont censées s'adapter aux mutations sociales, urbaines, économiques... Il s'agit d'évaluer à intervalles réguliers l'adéquation entre l'organisation adoptée par l'équipe et sa pertinence vis-à-vis des problématiques repérées. Nous organisons les pôles autour d'une cohérence de « secteurs » déterminés par leur géographie, les critères départementaux de couverture de la prévention spécialisée mais aussi par leur évolution historique et leurs caractéristiques.

Un travail en autonomie

Les éducateurs sont en capacité de gérer de manière autonome les situations éducatives, à la seule condition que l'équipe exerce naturellement et en premier chef une fonction d'expertise. Il en va de même pour la réalisation d'actions ou de projets même si ces derniers nécessitent un accord de la direction en terme de faisabilité. Les éducateurs sont donc autorisés à prendre les initiatives indispensables à la réalisation de leur mission dans la mesure où ces dernières n'entraînent pas la responsabilité directe des autres membres de l'équipe (éducative ou de direction) ou l'engagement moral et/ou financier de l'Association.

La part d'autonomie indispensable à l'exercice de la prévention spécialisée demande à ce que l'équipe de direction soit informée régulièrement des démarches engagées.

Des outils communs

Que ce soit au niveau de l'équipe élargie ou des pôles, il existe un minimum d'organisation commune. Ainsi, chaque équipe participe à une réunion mensuelle animée par le directeur et à des réunions hebdomadaires par équipe de proximité, avec la directrice adjointe et la cheffe de service.

La tenue de cahiers de liaison, la rédaction de comptes-rendus de réunion sont autant d'outils de communication internes que des éléments constitutifs du bilan.

Une démarche éducative lisible et partagée par tous les professionnels

Le socle éducatif commun décline un « plus petit dénominateur commun » qui sert de référence à l'ensemble des équipes.

L'évaluation des actions et des accompagnements conditionne le bon fonctionnement de chaque équipe. L'équipe de direction exerce une vigilance particulière afin que cette évaluation ait bien lieu au sein des équipes et pas seulement au moment de la rédaction du rapport d'activité.

L'organisation du plan de formation, et au-delà de tout ce qui participe à l'enrichissement des compétences, est une des priorités de notre Association. L'éducateur en prévention est soumis de manière permanente à l'évolution des pratiques partenariales, aux modifications économiques et sociales, bref aux multiples contraintes qui le conduisent à évoluer, à s'adapter et souvent à inventer une autre manière de faire. La formation est donc centrale si nous voulons accroître le professionnalisme de nos équipes et favoriser leur capacité d'adaptation.

Connaissance du territoire et du public de prévention spécialisée sur le territoire d'action concertée

Ce projet de service est élaboré à partir d'un diagnostic partagé.

Le travail de rue implique que nous soyons au contact des jeunes dans leur milieu de vie. L'équipe éducative, disponible, appréhende leur environnement, tisse un lien avec le jeune et sa famille.

Nous offrons un espace d'expression de ce qui fait problème au jeune, lequel reste maître de son désir de partager son histoire.

La relation de confiance, nécessaire pour formuler la demande réelle, implique d'inscrire la relation dans le temps. Cette notion est fondamentale en prévention spécialisée.

Partenariat

A partir de la prise en compte globale du jeune, l'équipe éducative s'appuie sur un maillage de partenaires, essentiel pour permettre l'accompagnement.

Notre rôle et notre pratique induisent une vision partielle et restent spécifiques, comme pour chacun de nos partenaires. Il est donc nécessaire de partager ces diagnostics afin d'impulser une dynamique de réflexion et de changement sur un territoire donné.

L'Association Prévention Spécialisée Val d'Yerres Val de Seine a la volonté d'impulser une dynamique de partenariat forte sur l'ensemble du territoire. Elle souhaite véritablement contribuer à la mise en cohérence des actions respectives de chacun.

CONCLUSION

Ce projet de service est complété par un plan d'action éducative qui permet par la suite de réaliser l'évaluation de l'activité de la Prévention Spécialisée.

Ce choix d'une cohérence interne entre le projet éducatif et l'organisation structurelle va de paire avec notre souhait de développer et de promouvoir, avec l'ensemble des partenaires présents et à venir, la cohérence des actions sur le « territoire d'action concerté Val d'Yerres Val de Seine ».

Nous souhaitons que ce projet soit porteur d'une « utopie réaliste ». Cette dernière se retrouve dans notre refus du fatalisme ou d'un certain déterminisme social. Nous ne souhaitons pas simplement adapter les hommes, et a fortiori les jeunes, à un monde sans promesse mais nous voulons réhabiliter la part de rêve qui seule peut nous permettre d'envisager d'autres « possibles ».

Nous croyons dans la capacité des personnes à évoluer et faire évoluer le monde qui les entoure. C'est la part du réalisme indispensable à la construction du lien éducatif : agir au plus près, dans une réalité quotidienne partagée, se satisfaire des petites victoires pour créer les conditions d'un changement possible.

Nous revendiquons cette apparente contradiction, comme le ferment de notre intervention et de notre motivation.